



SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE TERRITOIRES
CONNECTÉS

2022

FINANCEURS DU PROJET

Communautés
urbaine,
d'agglomération,
et de communes



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR



RÉGION
NORMANDIE



Plan France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE

9 DATES CLÉS

27 avril

- Usages et Services numériques : 2^e Atelier d'échanges avec les élus locaux à Clères (CC Inter-Caux-Vexin)

27 juin

- 25^e réunion publique à Fresnoy-Folny (Communauté de communes de Londinières)



11 oct.

- Lancement officiel de l'élaboration du SDUSN (Schéma Départemental des usages et Services du Numérique) à l'Hôtel du Département

6 déc.

- Bouygues Télécom et Free viennent compléter les opérateurs présents sur notre réseau. Ils rejoignent Orange, SFR, RED, CIC mobile, Crédit Mutuel mobile, SOSH et WE Access.



10 déc.

- Salon des partenaires des collectivités locales à l'Hôtel du Département.

25 janv.

- Lancement des deux lots Ouest et Est du marché « Vie du Réseau »

24 mai

- Le cap des 200 000 prises construites est franchi !

7 nov.

- Rencontre avec les maires et les délégués communautaires de la Communauté de Communes Terroir de Caux



15 déc.

- Accueil de Jean-Noël BARROT, Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des télécommunications, à Cany-Barville pour la visite de l'un de nos Nœuds de raccordement optique.

édito

édito

TRÈS HAUT DÉBIT ET NOUVEAUX SERVICES POUR TOUS !

En 2022, le rythme du déploiement et de la commercialisation du réseau d'initiative publique de fibre optique, porté par Seine-Maritime Numérique [SMN], s'est profondément accéléré. Les pages de ce rapport d'activités soulignent combien de nombreuses communes de notre département ont été ouvertes à un internet de très haut débit, de la pointe de Caux au Pays de Bray, en passant par la vallée de la Seine et le littoral.

Les chiffres parlent davantage que les longs discours : plus de 450 villes, bourgs et villages ont été ainsi connectés ; **100 000 logements, bâtiments publics ou locaux professionnels supplémentaires sont désormais raccordables et plus de 50 000 habitants, entreprises ou services publics ont fait le choix d'un abonnement à la fibre.** En se prolongeant, cette tendance va donc permettre de respecter l'engagement politique pris il y a 7 ans par les Élus, du Département et de l'ensemble de ses Intercommuna-

lités, d'apporter à tous, les services d'un internet performant et de qualité pour la fin de cette année.

Cette réussite qui se dessine n'est cependant pas une fin en soi.

Propriétaire de cette infrastructure, Seine-Maritime Numérique doit tout d'abord s'assurer avec son délégataire, Connect76, de sa bonne exploitation. À ce titre, l'arrivée de Bouygues Télécom et de Free aux côtés d'Orange et de SFR, ainsi que de plusieurs opérateurs locaux (Serinya, Qantic, WeAccess, NumériOne ...) est, à la fois, une reconnaissance de l'attractivité de ce réseau public, et la garantie d'une offre de services élargie et concurrentielle pour les utilisateurs de Seine-Maritime. Par ailleurs, il m'importe que SMN puisse également promouvoir la pérennité de ses installations, notamment par l'extension aux nouvelles constructions (lotissements, zones d'activités ...) et par l'enfouissement de nombreux câbles aériens.

Pour autant, selon moi, un autre défi se fait jour pour les collectivités : celui des usages rendus désormais possibles par le très haut débit. Que ce soit pour améliorer leur fonctionnement interne et administratif, ou surtout pour renforcer le lien avec les habitants en simplifiant

les formalités et en développant les échanges d'information. Avec cependant un impératif pour les Élus : que la facilité des interactions à distance ne se fasse pas au détriment des relations de proximité, ce véritable ciment des solidarités locales.



Bonne lecture,

Virginie Lucot Avril

Présidente de Seine-Maritime
Numérique

L'ENGAGEMENT DE SMN

L'ENGAGEMENT DE SMN

Seine-Maritime Numérique (SMN) est un syndicat mixte qui regroupe le Département, l'ensemble des Intercommunalités (communautés urbaine, d'agglomération, de communes et métropole) qui le compose ainsi que le syndicat départemental des énergies (SDE).

Si sa création remonte à 2014, c'est à partir de 2017 que son rôle a été renforcé en vue de la mise en œuvre du schéma départemental d'aménagement numérique, mission qui lui a été confiée par le conseil départemental.

SMN exerce aujourd'hui une double compétence :

- 1 ASSURER** une fonction d'observatoire et d'échanges sur les infrastructures et services numériques, publics et privés, à partir des réseaux fixes comme mobiles ;
- 2 DÉVELOPPER**, pour le compte de ses Membres un réseau d'initiative publique de Très Haut Débit, qui va couvrir le pays de Caux, le Littoral, la Vallée de la Seine et le pays de Bray et qui va compléter les réseaux déployés par les opérateurs privés sur les zones à plus forte densité de population (zones dites AMII, pour Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).

À noter : la desserte de 15 communes de Seine-Maritime relevant de la Communauté de communes de Villes Sœurs, également interdépartementale, est assurée par le syndicat Somme Numérique.

DANS LE CADRE DE SES COMPÉTENCES, L'INTERVENTION DE SMN SE CARACTÉRISE PAR :

Le recours exclusif à la technologie de la fibre optique, qui permet de proposer des débits très élevés (plusieurs centaines de Mégabits) ;

L'engagement d'une couverture à 100% pour offrir une connexion de qualité aux habitants, services publics, entreprises, quelle que soit leur localisation ;

Le portage mutualisé de la charge financière du projet, y compris des emprunts nécessaires à sa réalisation ;

La réduction de 7 ans du calendrier initial pour fixer l'échéance du Programme d'ici à fin 2023.

 240 000 locaux




 450 000 habitants

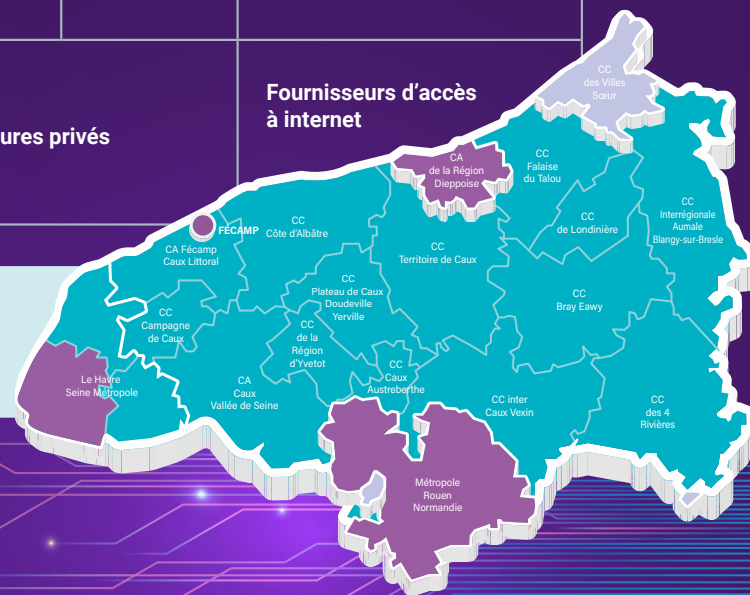
 601 communes

relevant des intercommunalités adhérentes (dont 10 communes de la Somme au titre de la communauté de communes interdépartementale d'Aumale-Blangy)

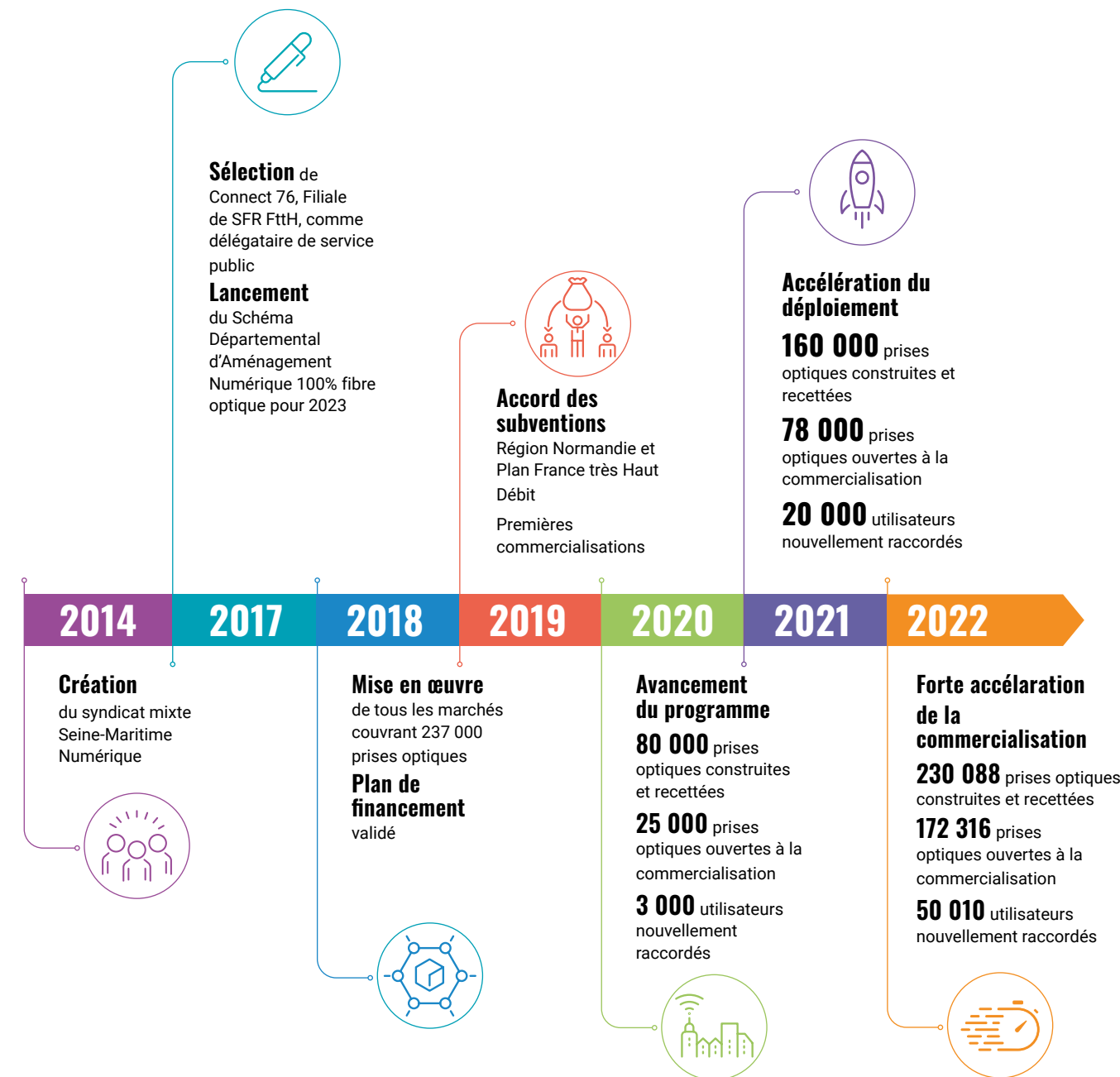
L'ENGAGEMENT DE SMN

ZONE D'INTERVENTION	FINANCEMENT	- ÉTAPE 1 - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE	- ÉTAPE 2 - EXPLOITATION	- ÉTAPE 3 - COMMERCIALISATION DES OFFRES D'ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT & RACCORDEMENT
Zones d'investissement des collectivités locales (zones rurales) 601 communes	Département, et Communautés de communes, d'agglomération & Communautés Urbaines Avec le soutien de la Région et de l'État	Seine-Maritime Numérique	Connect76 titulaire d'une délégation de service public	Fournisseurs d'accès à internet ayant conventionné avec Connect 76
Zones d'investissement des opérateurs privés (zones denses) 105 communes	Opérateurs d'infrastructures privés		Fournisseurs d'accès à internet	

-  Zones gérées par Seine-Maritime Numérique
-  Zones gérées par les opérateurs d'infrastructures privés
-  Zones gérées par d'autres entités en dehors du Département

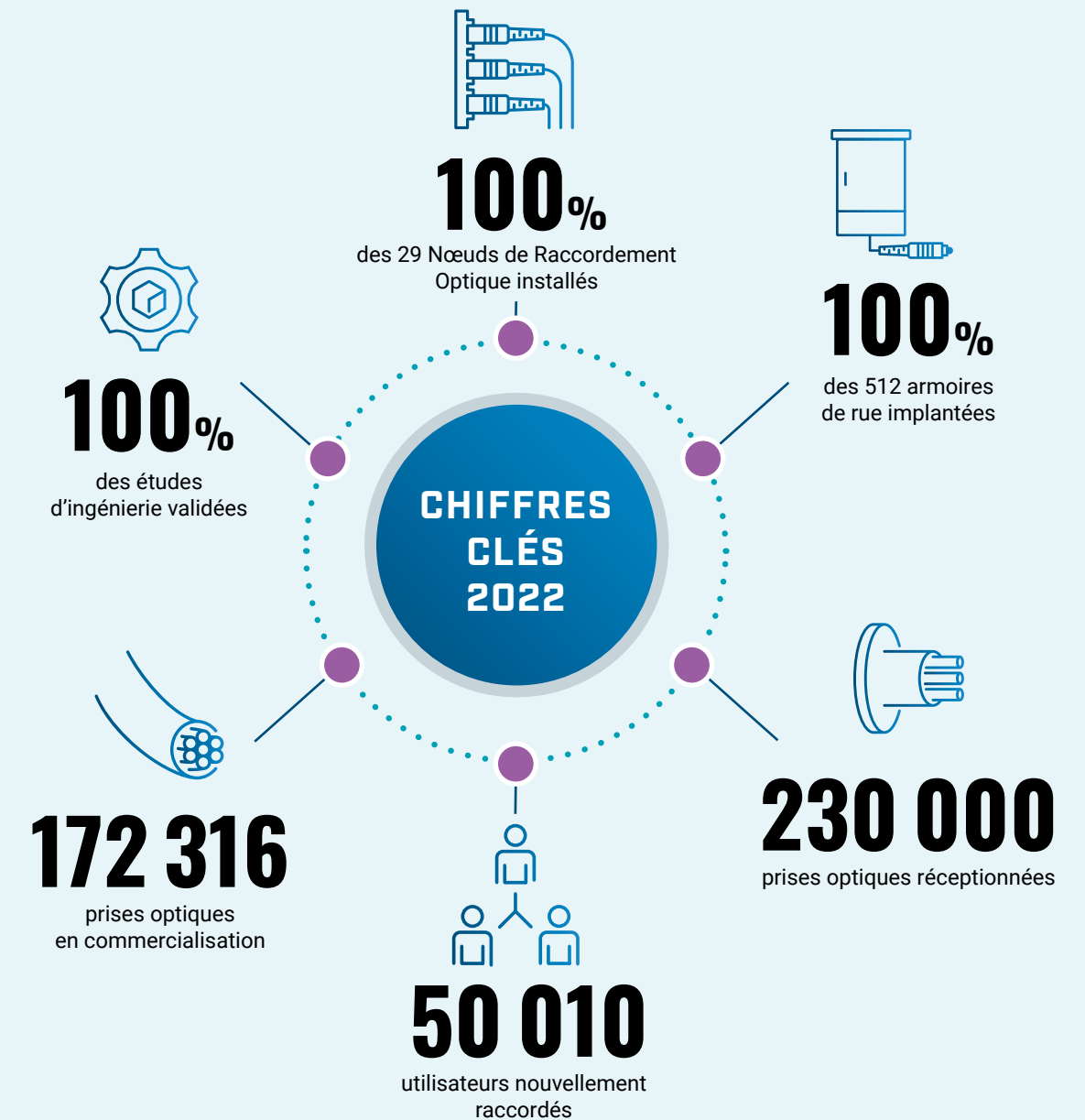


L'ENGAGEMENT DE SMN



LES RÉALISATIONS 2022

LES RÉALISATIONS 2022



1 La mise en œuvre des marchés

Seine-Maritime Numérique déploie son réseau d'initiative publique de 237 000 prises optiques à travers 5 marchés distincts, couvrant chacun un périmètre géographique spécifique.



Les trois marchés de la première étape, couvrant un peu plus de 70 000 prises optiques ont été passés en 2016/2017 sur le mode Maîtrise d'œuvre / Groupement d'entreprises. Ils sont en phase d'achèvement.

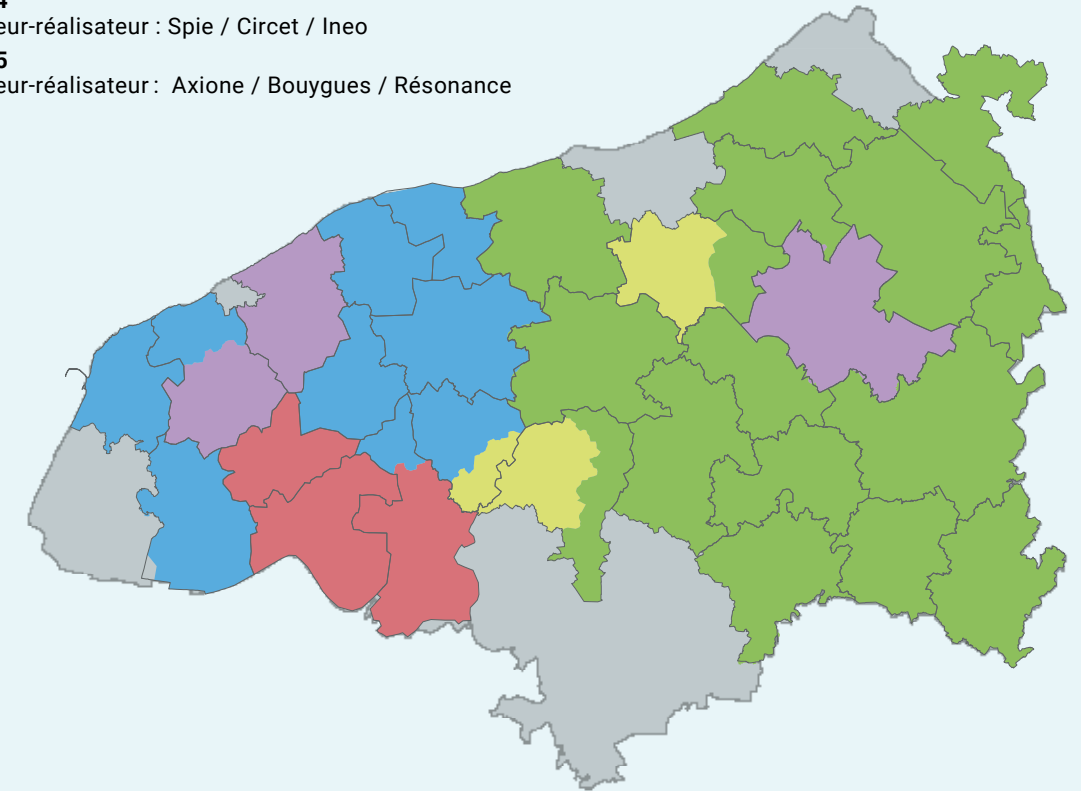
Les deux autres marchés de généralisation du réseau (160 000 prises optiques), qui ont été passés en mode de conception/réalisation, sont actuellement en pleine phase de déploiement.

Ces marchés ont été attribués à une dizaine d'entreprises, parmi les majors du secteur des réseaux des télécommunications, faisant travailler au total près de 200 sous-traitants dont plus de la moitié sont localement implantés en Seine-Maritime.



Découpage des marchés

- **Marché 1 :**
Maîtrise d'œuvre interne : SMN • Travaux fibre optique : Ineo / Sade / Sogetrel
Travaux génie civil : Bouygues Energies et Services
- **Marché 2**
Maîtrise d'œuvre : Setics / Sogeti • Travaux fibre et génie civil : Axione / Bouygues
Travaux fibre et génie civil : Axione / Bouygues
- **Marché 3**
Maîtrise d'œuvre : Setics / Sogeti • Travaux fibre et génie civil : Axians / Sogea / Spie
- **Marché 4**
Concepteur-réalisateur : Spie / Circet / Ineo
- **Marché 5**
Concepteur-réalisateur : Axione / Bouygues / Résonance



2

L'état d'avancement du déploiement

En 2022 Seine-Maritime Numérique prend sa vitesse de croisière sur la construction du réseau et marque une très forte accélération sur la commercialisation auprès des utilisateurs.

Les efforts ont porté essentiellement sur la validation de la documentation technique transmise par les entreprises en vue de leur intégration dans la base de données de Connect76 pour leur mise en exploitation.



		MARCHÉ 1	MARCHÉ 2	MARCHÉ 3	MARCHÉ 4	MARCHÉ 5
NOMBRE DE PRISES		35 806	18 971	20 264	59 282	103 162
PHASE ÉTUDES	Ingénierie	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée
	Études d'exécution	Réalisées	Réalisées	Réalisées	Réalisées	Réalisées
PHASE TRAVAUX	Génie civil	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisée	Réalisé
	Tirage optique	Réalisé	Réalisé	Très avancé	Très avancé	Très avancé
PHASE RÉCEPTION	Recettes terrain	Très avancées	Réalisées	Très avancées	Très avancées	Très avancées
	Transfert délégataire	Très avancé	Réalisé	Réalisé	Très avancé	Très avancé
PHASE COMMERCIALISATION	Déclaration préalable	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Très avancée	Très avancée
	Ouverture commerciale	Engagée (89%)	Engagée (90%)	Engagée (92%)	Engagée (66%)	Engagée (60%)

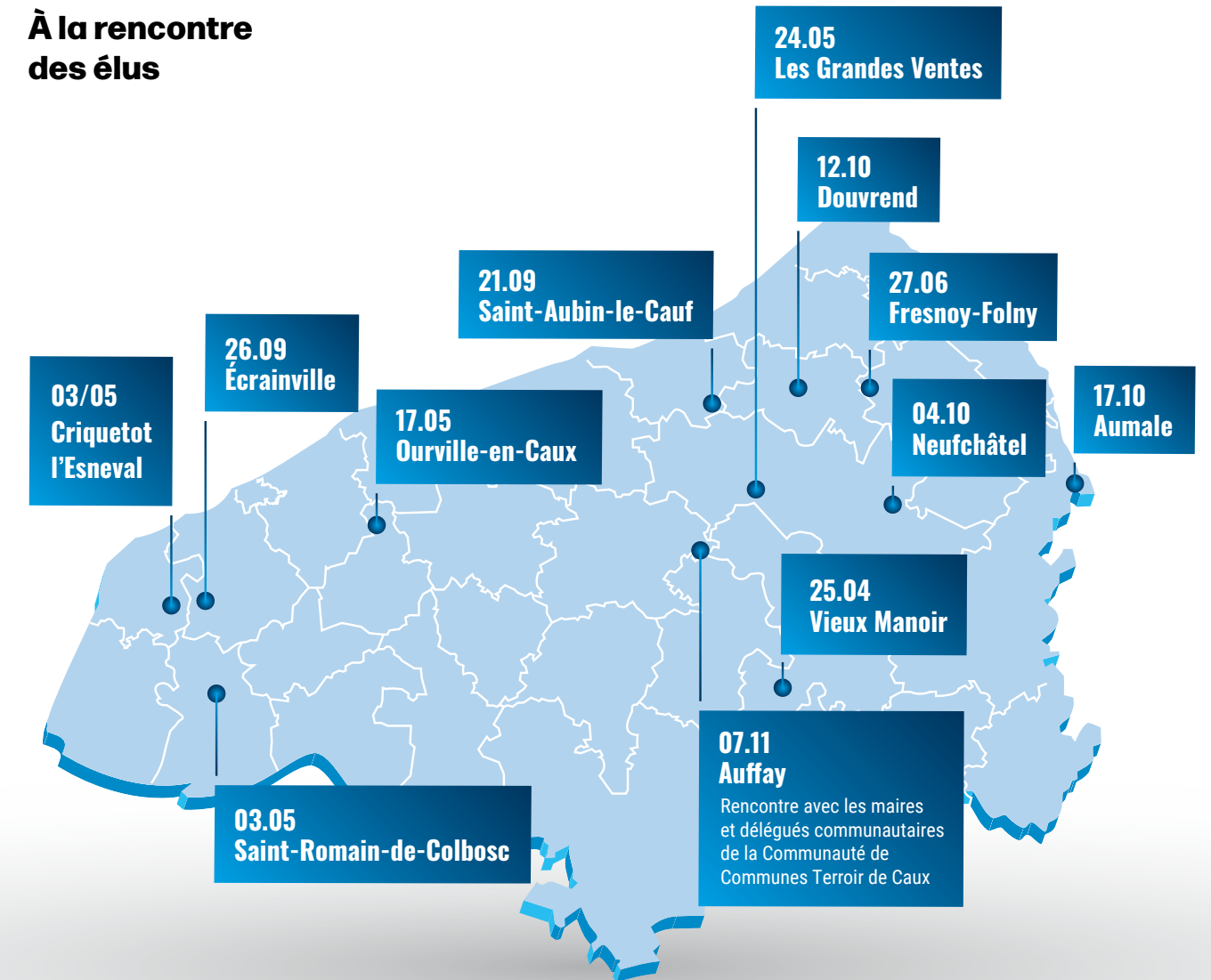
3

Des territoires informés

Virginie LUCOT AVRIL a souhaité une accélération des réunions publiques dans le but d'informer au maximum les habitants et les élus locaux. L'information est un élément indispensable de la réussite du projet « Fibre pour tous ».



À la rencontre des élus



4

La commercialisation auprès des utilisateurs

L'exploitation du réseau d'initiative publique construit par SMN est confiée depuis fin 2017 à un délégataire de service public, Connect76, filiale du Groupe Altice France.

Cette DSP est de forme affermo-concessive : les infrastructures ainsi réalisées par les entreprises prestataires du syndicat sont remises au délégataire, qui en assure la commercialisation ainsi que la maintenance (partie affermage) et les raccordements auprès des utilisateurs finaux sont exécutés pour son compte par les fournisseurs d'accès à internet (partie concession).



Durant l'année 2022, la commercialisation s'est intensifiée avec :



100 000 prises optiques supplémentaires ouvertes aux raccordements, réparties sur 120 plaques couvrant plus d'une centaine de communes de Seine-Maritime ;

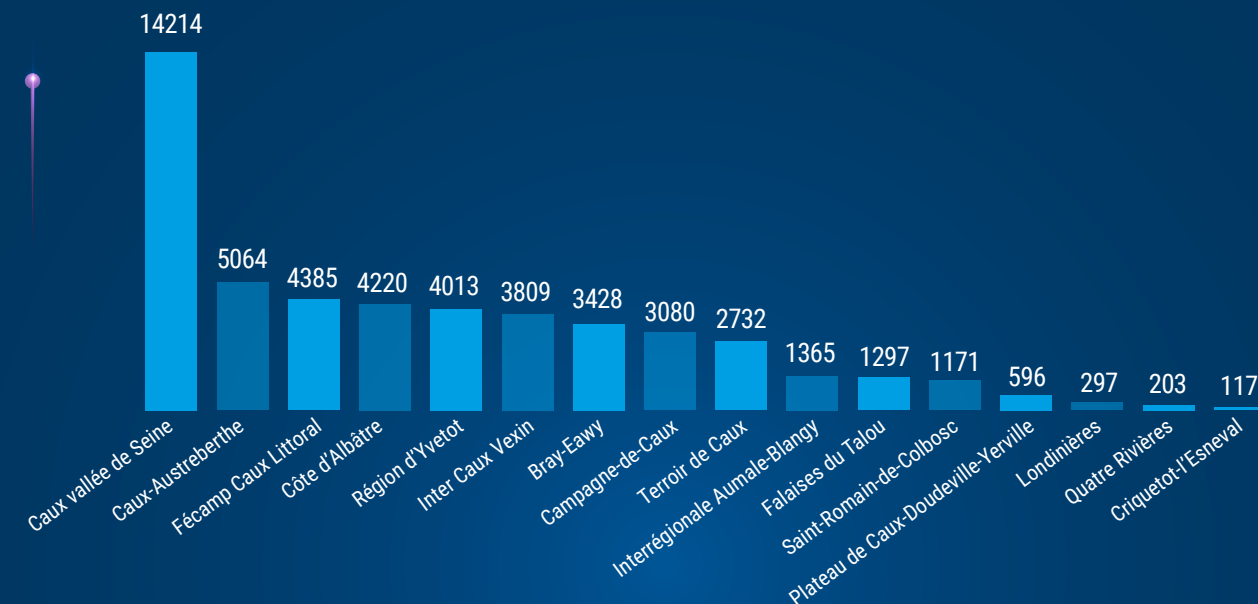


Développement des raccordements en desserte FttE (Fibre jusqu'à chez l'entreprise) auprès de PME et d'établissements d'enseignement ;



Un taux de pénétration (ratio du nombre d'abonnés par rapport au total des prises ouvertes à la commercialisation) **s'élevant à 35%**, au-dessus de la moyenne nationale.

Ventilation par EPCI

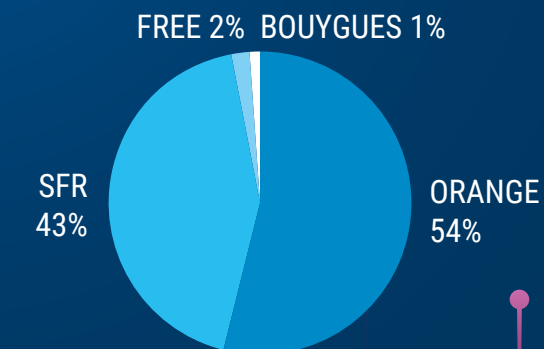


Commercialisation auprès des utilisateurs

L'information publique lors des ouvertures de plaque optique à la commercialisation s'effectue selon plusieurs canaux :

- l'envoi systématique aux maires concernés d'un kit de communication pour expliquer aux utilisateurs finaux les modalités d'un raccordement à la fibre ;
- la reprise des réunions publiques d'information à Aumale, Neufchâtel, Douvrend... par exemple ;
- la diffusion sur les réseaux sociaux ou le site internet d'outils à caractère pédagogique.

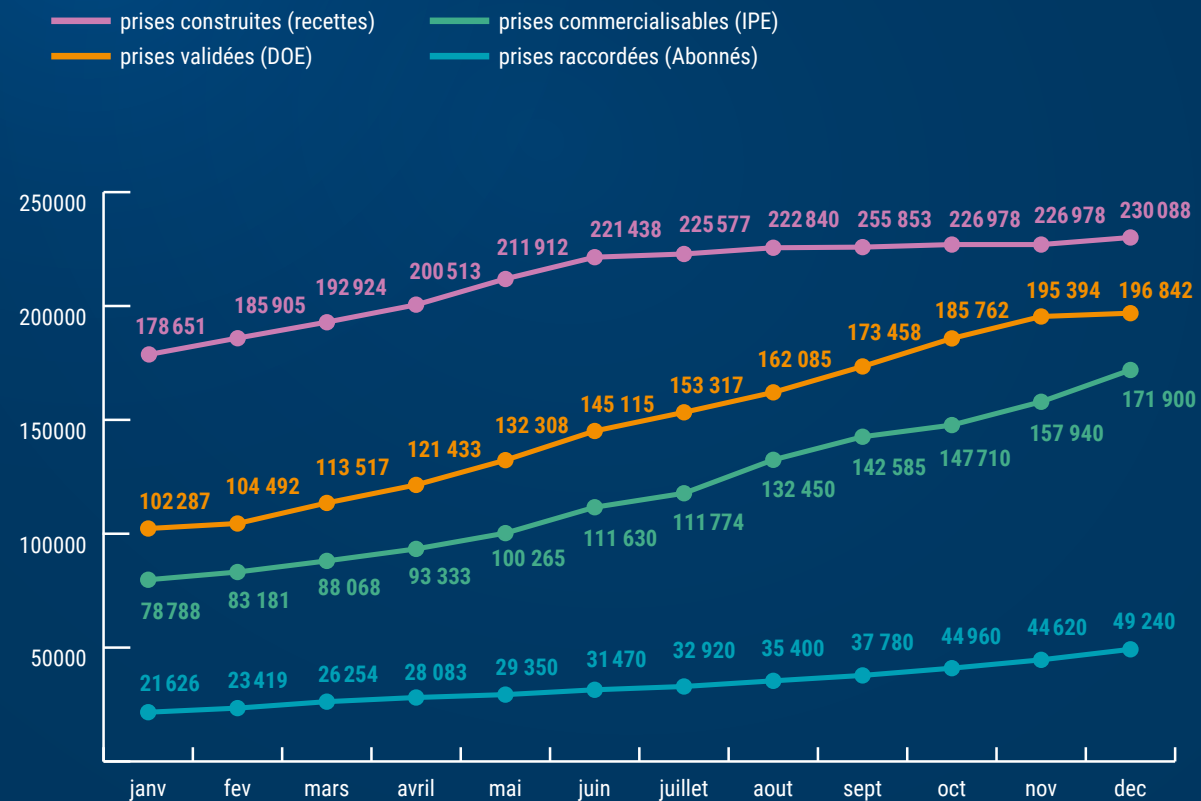
Ventilation par FAI



5

L'évolution vers les usages et services numériques des collectivités

Déploiement 2022



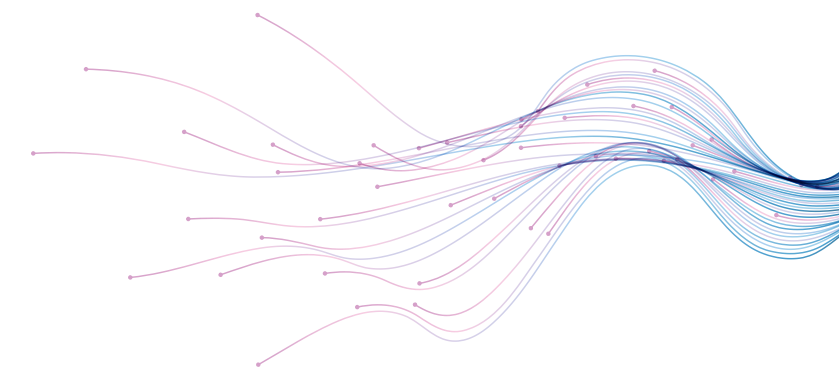
Seine-Maritime Numérique a mis tout en œuvre pour que les zones rurales bénéficient des mêmes accès que les métropoles. Le Syndicat œuvre pour qu'aucun territoire de Seine-Maritime ne soit laissé au bord du chemin des nouvelles technologies.

C'est pourquoi Virginie Lucot Avril a souhaité avec les élus du comité syndical de Seine-Maritime Numérique, appuyé en cela par le Département, engager une réflexion commune sur les nouveaux usages rendus possibles par la généralisation de la fibre optique dans les territoires.

Un premier Atelier s'était tenu le 15 décembre 2021 au Parc de Clères et c'est dans le même esprit de sensibilisation aux enjeux des usages de demain que s'est tenu le Second Atelier le 25 avril 2022 dans le même lieu.

Définir ensemble les priorités communes (télé services, vidéosurveillance...) voici un des nouveaux objectifs du Syndicat.

Ces avancées seront à compléter en 2023 dans le cadre de l'adoption du nouveau schéma départemental des usages et services numériques.





PERSPECTIVES 2023

PERSPECTIVES 2023

**Une
année...**



DÉTERMINANTE

en vue de l'engagement de « la fibre pour tous en Seine-Maritime d'ici 2023 ».



**À FORTE TENSION
DE TRÉSORERIE**

mais aussi à mobilisation des partenariats bancaires garantissant le plan de financement adapté aux investissements dans l'intervalle de la perception des ressources.



D'ÉVOLUTION

pour SMN sur la thématique des usages et services numériques pour les Collectivités et les citoyens de Seine-Maritime.



À RYTHME SOUTENU

pour finaliser la construction du réseau, devant permettre la réception de près de 90/95% du parc de prises optiques attendues par les 450 000 habitants concernés.



À FORT ACCROISSEMENT

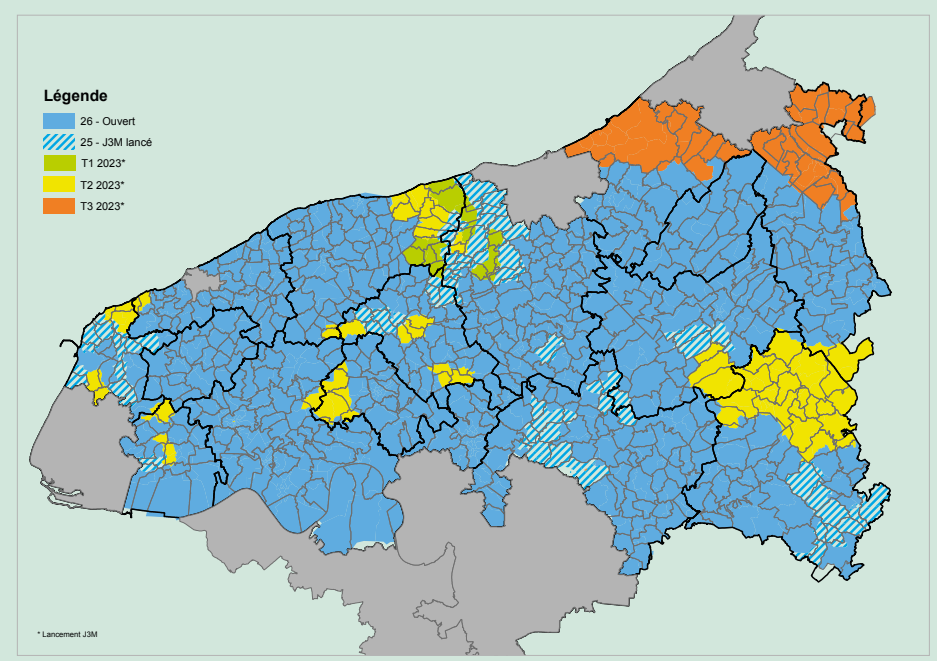
des ouvertures commerciales de prises optiques pour atteindre l'objectif des 180 000 prises transférées au délégataire (3/4 du parc).



DE COMMUNICATION

auprès du Grand Public et des Élus sur les modalités de la commercialisation et sur les ressources du « service après-vente ».

PRÉVISION DES OUVERTURES COMMERCIALES AU 13/01/2022



FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

1 Gouvernance

Depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les intercommunalités de Seine-Maritime sont membres du syndicat mixte Seine-Maritime Numérique.

Seine-Maritime Numérique est administré par un Comité syndical composé de représentants des différents membres adhérents selon les modalités suivantes :

- **UN COLLÈGE N°1** comprenant 10 conseillers départementaux représentants du Département (avec 10 suppléants).
- **UN COLLÈGE N°2** comprenant un délégué pour chacune des 17 intercommunalités (avec 17 suppléants).

Élus du collège départemental

MEMBRES	SUPPLÉANTS
Alain Bazille	Armelle Biloquet
Nicolas Bertrand	Julien Demazure
Bastien Coriton	Florence Durande
Chantal Cottreau	Maryline Fournier
Guillaume Coutey	Valérie Garraud
Nicolas Langlois	Claire Guéroult
VIRGINIE LUCOT AVRIL	Jérôme Lheureux
Pascal Martin	Valentin Rasse Lambrecq
Florent Saint-Martin	Vincent Renoux
Didier Terrier	Cécile Sineau-Patry

Élus représentant les EPCI membres de SMN

EPCI	DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES	
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'ALBÂTRE	Xavier Batut	Gérard Fouché
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FALAISES DU TALOU	Jean-Marie Beaurain	Bruno Gendron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE	Jean-François Chemin	Isabelle Sowyk
COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE	Pascal Cornu	Alain Fleuret
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FÉCAMP CAUX LITTORAL	Olivier Coursault	Laurent Vasset
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE	Olivier de Conihout	François Lefèbvre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN	François Delnott	Pascal Sagot
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE	Mario Demazieres	Sylvain Garand
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE RIVIÈRES	Jean-Marc Gaillon	Céline Elie
MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE	Abdelkrim Marchani	Jean-Michel Mauger
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRAY-EAWY	Dany Minel	Daniel Benard
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX	David Jezequel	Gervais Goupil
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLATEAU DE CAUX DOUDEVILLE YERVILLE	Jean-Nicolas Rousseau	Thierry Louvel
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERROIR DE CAUX	Laurent Servais-Picord	Myriam Delaunay
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERRÉGIONALE AUMALE-BLANGY SUR BRESLE	Rémy Ternisien	Jean-François Payen
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LONDINIÈRES	Hervé Vassard	Bruno Grandsire
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAUX SEINE AGGLO	Olivier Vavas seur	Jean-François Lemesle

2 Synthèse budgétaire

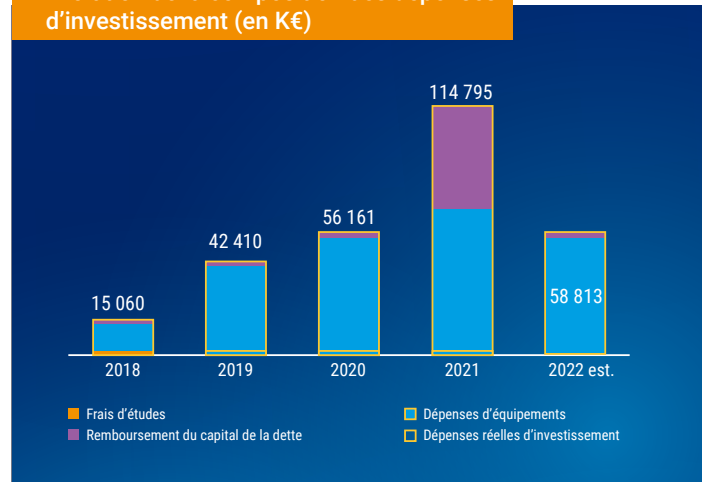


Le budget annexe du Syndicat porte les investissements liés aux déploiements de la fibre. Les dépenses d'équipement liées aux infrastructures, hors dette, ont augmenté de +44% par an en moyenne sur la période 2018-2022 et diminuent progressivement au gré de l'achèvement des déploiements. Elles atteignent près de 54,5 M€ en 2022, dont 2,1 M€ de subvention versées au délégataire pour les raccordements finals.

Pour faire face à ces dépenses, le Syndicat a recours à divers instruments financiers négociés en 2019. Le remboursement du capital de la dette intègre la dette historique transférée des EPCI, la dette liée à la MED et celle relative au lancement du réseau fibre. En 2022, ces remboursements s'élèvent à 1,6 M€.

Les études pour l'élaboration du Schéma Départemental des Usages et Services Numériques sont portées par le Budget principal du Syndicat.

Évolution de la composition des dépenses d'investissement (en K€)



Communication

En 2023, fort du travail accompli sous l'égide de ses membres, le syndicat poursuit sa communication.

AUPRÈS DES ÉLUS

- sur l'état d'achèvement des déploiements du réseau et sur les conditions des ouvertures commerciales. Dans cette approche, La Présidente a souhaité la création d'un nouveau guide pratique, permettant aux élus de pouvoir répondre rapidement à toutes les questions des usagers.

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

- sur les modalités pratiques des raccordements auprès des utilisateurs finaux
- sur la gestion du « service après-vente » et la réponse aux différentes questions concernant l'éligibilité et la raccordabilité des bâtiments ou logements

AUPRÈS DES FINANCEURS PUBLICS ET PARTENAIRES BANCAIRES

- sur la cohérence d'ensemble du projet et la gestion de l'endettement du Syndicat
- sur les Usages et Services numériques, pour améliorer le fonctionnement interne des collectivités, optimiser la gestion des services publics locaux et renforcer le lien avec les citoyens

Poursuite de l'organisation de réunions publiques d'information.



Distribution de dépliants pédagogiques dans les boîtes aux lettres de tous les habitants et élus concernés par l'ouverture prochaine d'une plaque optique.



Publication régulière sur les réseaux sociaux twitter et LinkedIn avec ouverture d'une page Facebook dédiée à l'actualité du syndicat, de ses missions et du déploiement sur les territoires.



Déploiement d'une carte interactive permettant de suivre en temps réel les périodes d'ouverture à la commercialisation pour une adresse donnée : carte.smn76.fr



Création d'une newsletter trimestrielle à destination des élus membres du Syndicat.



Création de sticker permettant notamment aux élus d'identifier les armoires appartenant au Syndicat et de déclarer si besoin un dommage sur l'équipement.



Participation au salon des partenaires des collectivités locales le 10/12/2022 à l'hôtel du département.

Perspectives 2023

C'est au terme de l'année que la première phase du déploiement du réseau d'initiative publique doit s'achever avec la desserte en fibre optique des 601 communes et des 450 000 habitants concernés, conformément aux engagements politiques de 2017.

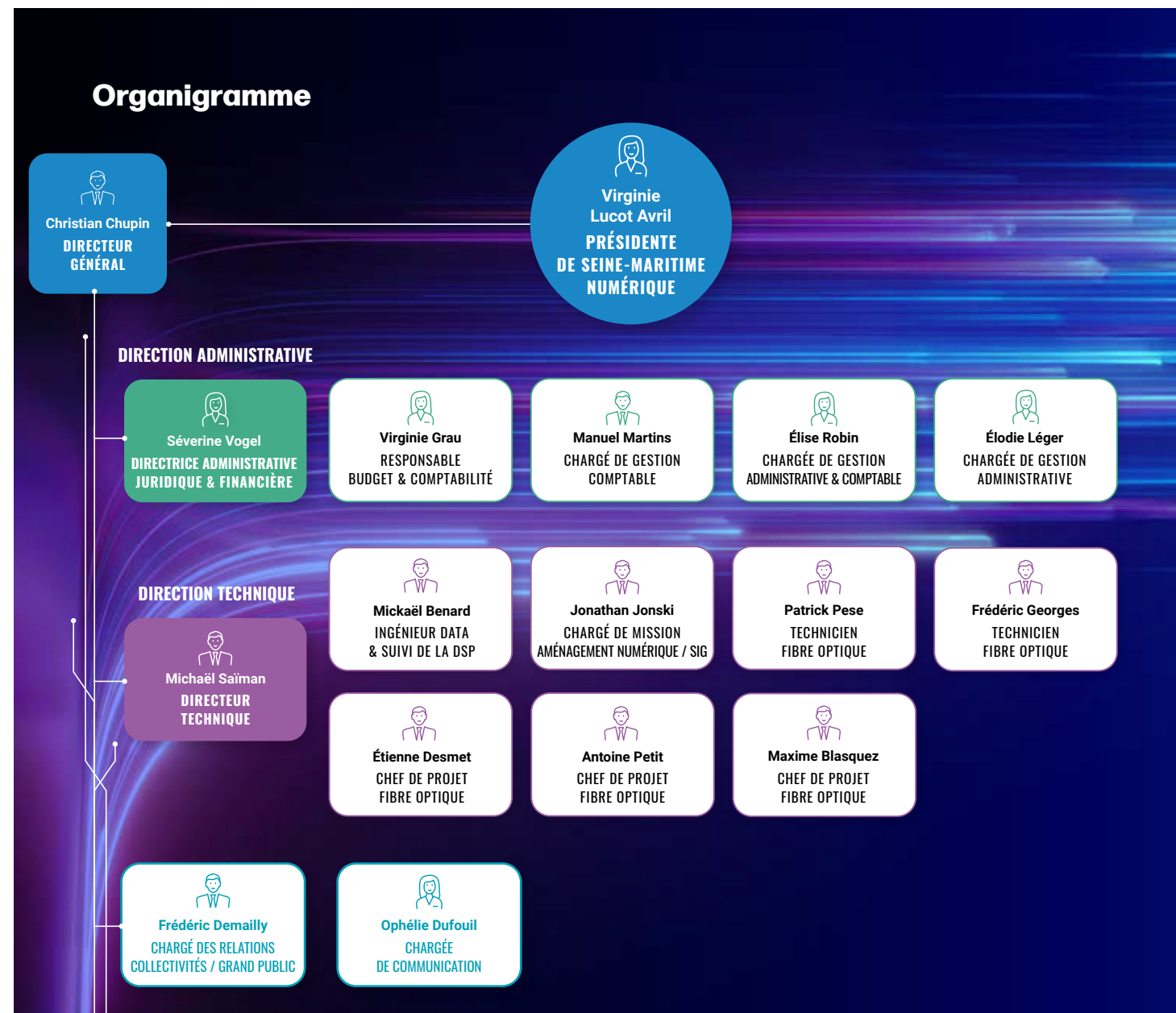
Ce sera donc une année à fort accroissement des ouvertures commerciales de prises optiques pour atteindre un objectif de 100 000 abonnés raccordés.

Parallèlement, l'intensification des actions de communication va se poursuivre, tant sur les canaux digitaux que sur les moyens plus classiques d'information : réunions publiques, événementiels, ...

2023 va aussi donner lieu à une évaluation précise et à un début d'engagement des nouveaux investissements à réaliser sur le RIP, en termes de complétudes (raccordements complexes), d'extension et de sécurisation (enfouissements).

En conséquence, ce nouvel exercice va nécessiter une adaptation de la stratégie d'endettement du Syndicat pour tenir compte à la fois de l'achèvement de la phase de construction et l'avènement de celle de la gestion du réseau public.

Une année d'évolution enfin pour SMN, sur les usages et services numériques pour les Collectivités et les citoyens de Seine-Maritime avec l'adoption du SDUSN.



100% FTTH EN SEINE-MARITIME

Un projet d'attractivité et de solidarité des territoires pour 2023, qui mobilise tous les acteurs publics



Virginie Lucot Avril, Présidente de Seine-Maritime Numérique



Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime



SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE TERRITOIRES
CONNECTÉS



Ensemble

vers l'aventure
des usages

Seine-Maritime Numérique

Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - 76101 ROUEN Cedex

02 32 12 70 90 - contact@smn76.fr

www.smn76.fr